

DEC180630DR15

Décision portant cessation de fonctions de M. Jacques DOMINGIE, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5026 intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC132937DR15 du 8 octobre 2013 portant nomination de M. Jacques DOMINGIE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Jacques DOMINGIE, dans l'UMR n° 5026, intitulée Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB), à compter du 28 février 2018.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 7 février 2018

Le directeur de l'unité
Mario MAGLIONE

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

